

États financiers

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Exercice clos le 31 mars 2014

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

États financiers

Exercice clos le 31 mars 2014

	<u>Page</u>
Rapport des auditeurs indépendants	1
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution (insuffisance) des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bureau 400
160, rue Princess
Kingston, (Ontario) K7L 5N4
Canada

Téléphone (613) 549-1550
Copieur (613) 549-6349
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de l'Hôpital communautaire de Cornwall

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Hôpital communautaire de Cornwall, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, les états des résultats, l'évolution (insuffisance) des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Hôpital communautaire de Cornwall au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution (insuffisance) des actifs nets, de ses flux de trésorerie et des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public.

KPMG S.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 5 juin 2014

Kingston (Canada)

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État de la situation financière

Au 31 mars 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	6 041 185 \$	20 650 \$
Débiteurs (note 3)	6 061 878	6 767 042
Stocks	1 295 262	1 454 069
Frais payés d'avance	1 122 511	500 260
	<u>14 520 836</u>	<u>8 742 021</u>
Encaisse soumise à restrictions (note 4)	8 524 575	11 066 700
Immobilisations (note 5(a))	133 247 888	124 875 789
	<u>156 293 299 \$</u>	<u>144 684 510 \$</u>

Passif, apports reportés et actifs nets (insuffisance)

Passif à court terme		
Endettement bancaire (note 2)	– \$	7 542 040 \$
Créditeurs et charges à payer (note 6)	23 612 459	18 663 509
Produits reportés	118 864	457 696
Avantages sociaux futurs (note 7)	431 066	431 066
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	428 788	443 544
	<u>24 591 177</u>	<u>27 537 855</u>
Avantages sociaux futurs (note 7)	4 908 156	4 691 908
Autres charges à payer à long terme	293 211	–
Dette à long terme (note 8)	51 668	480 456
Apports reportés (note 9)	126 283 741	119 599 827
	<u>156 127 953</u>	<u>152 310 046</u>
Actifs nets (insuffisance)		
Investis en immobilisations (note 10)	14 799 256	15 209 652
Affectés au fonds de dotation (note 11)	209 010	209 010
Non affectés	(14 842 920)	(23 044 198)
	<u>165 346</u>	<u>(7 625 536)</u>
Engagements et éventualités (note 12)		
	<u>156 293 299 \$</u>	<u>144 684 510 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

 directeur

 directeur

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Produits		
Soins aux patients		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	79 938 722 \$	73 068 268 \$
Autres	19 401 735	19 632 968
Recouvrement		
Suppléments aux chambres	931 478	754 174
Autres	6 282 610	7 840 453
Revenu de placement	3 304	3 572
Gain sur cession d'immobilisations	121 789	–
Amortissement des apports reportés	2 391 226	938 305
Autres programmes		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	6 800 024	5 917 985
Ministère des Services sociaux et communautaires	2 559 928	2 587 688
	118 430 816	110 743 413
Charges		
Salaires	49 867 343	47 723 324
Avantages sociaux des employés	15 512 830	13 986 365
Rémunération du personnel médical	14 064 752	13 826 322
Fournitures médicales et chirurgicales	5 824 706	4 972 575
Médicaments et gaz	2 075 194	1 870 112
Autres fournitures et charges	16 748 007	16 033 893
Bâtiments et terrains	616 805	590 195
Amortissement d'équipement	4 330 868	2 964 555
Intérêt sur la dette à long terme	14 348	23 627
Autres programmes:		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	6 800 024	5 917 985
Ministère des Services sociaux et communautaires	2 559 928	2 587 688
	118 414 805	110 496 641
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants	16 011	246 772
Fonds de roulement (note 12f))	8 473 500	8 473 500
Intérêt sur la dette à long terme	(4 425)	(6 124)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	4 401 878	1 906 809
Amortissement des immobilisations	(5 013 923)	(2 655 682)
Perte sur cession d'immeubles	(82 159)	–
	(698 629)	(754 997)
Excédent des produits sur les charges	7 790 882 \$	7 965 275 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État de l'évolution des actifs nets (insuffisance)

Exercice clos le 31 mars 2014, avec informations comparatives de 2013

	Investis en immobilisations	Fonds de dotation	Non affectés	2014 Total	2013 Total
Solde au début de l'exercice	15 209 652 \$	209 010 \$	(23 044 198)\$	(7 625 536)\$	(15 590 811)\$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (note 10)	(2 512 057)	–	10 302 939	7 790 882	7 965 275
Variation nette des investissements en immobilisations (note 10)	2 101 661	–	(2 101 661)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	14 799 256 \$	209 010 \$	(14 842 920)\$	165 346 \$	(7 625 536)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Rentrées (sorties) de fonds		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	7 790 882 \$	7 965 275 \$
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement d'immobilisations	9 344 791	5 620 237
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 793 104)	(2 845 114)
Gain sur cession d'immobilisations	(39 630)	–
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 14)	5 145 050	(4 662 536)
Augmentation des avantages sociaux futurs	216 248	165 255
	15 664 237	6 243 117
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(17 799 050)	(30 621 180)
Produit de la cession d'immobilisations	121 789	–
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	13 477 018	30 893 226
	(4 200 243)	272 046
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(443 544)	(424 330)
Augmentation nette de l'encaisse	11 020 450	6 090 833
Encaisse (endettement bancaire), au début de l'exercice	3 545 310	(2 545 523)
Encaisse, à la fin de l'exercice	14 565 760 \$	3 545 310 \$
L'endettement bancaire se présente comme suit :		
Encaisse	6 041 185 \$	20 650 \$
Encaisse soumise à restrictions	8 524 575	11 066 700
Endettement bancaire	–	(7 542 040)
	14 565 760 \$	3 545 310 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2014

L'Hôpital communautaire de Cornwall/Cornwall Community Hospital (« l'Hôpital ») fut constitué en vertu de la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario. L'activité principale de l'Hôpital consiste à fournir des services de soins de santé à Cornwall et à la région. Organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'Hôpital est exonéré de l'impôt sur le revenu à condition de respecter certains critères définis dans la Loi.

1. Principales conventions comptables

a) Constatation des produits

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels incluent les dons et les subventions gouvernementales.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de ses règlements d'application, l'Hôpital est principalement financé par la province de l'Ontario selon les accords budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées comme produits dans la période à laquelle elles se rattachent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin de la période sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie de la subvention s'applique à une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir à condition que le montant à recevoir puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception soit raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations externes, autres que les fonds en fiducie, sont constatés comme produits lorsque les charges correspondantes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits provenant du Régime d'assurance-santé de l'Ontario, des suppléments aux chambres et de services commercialisés sont constatés lorsque le service est rendu ou que la marchandise est vendue.

Les apports au fonds de dotation sont constatés comme augmentations directes de l'actif net de ce fonds.

b) Apports reçus sous forme de services

De nombreux bénévoles consacrent plusieurs heures de service chaque année pour aider l'Hôpital à s'acquitter des activités relatives à la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ils ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût moyen ou du coût de remplacement.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises, autres que l'équipement mineur, sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises par contrat de location-acquisition sont d'abord comptabilisées à la valeur actualisée des paiements de location minimums futurs, puis amorties sur leur durée de vie estimative. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de l'Hôpital, sa valeur comptable nette est amortie à sa valeur résiduelle. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire au cours de leur durée de vie utile à des taux qui varient entre 2 % et 20 % par année.

Les remplacements d'équipement mineur sont passés en charge dans l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations.

Le coût des rénovations des bâtiments de l'Hôpital qui augmentent de façon importante leur durée de vie utile et leur capacité est comptabilisé dans le coût des immobilisations connexes. Le coût des rénovations visant à adapter les bâtiments de l'Hôpital pour faire face au changement des conditions de fonctionnement ou pour maintenir l'efficacité normale du fonctionnement est comptabilisé au fur et à mesure que la dépense est engagée.

L'équipement loué en fonction de modalités qui transfèrent la quasi-totalité des avantages et des risques de la propriété à l'Hôpital est comptabilisé sous forme de « contrat de location-acquisition » et donc comptabilisé comme si un bien avait été acheté et qu'un passif était pris en charge. Tout autre équipement en location est comptabilisé sous forme de contrat de location-exploitation.

e) Avantages sociaux futurs

L'Hôpital comptabilise ses obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le calcul actuariel des obligations au titre des prestations de retraite constituées et des avantages complémentaires de retraite est effectué selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres facteurs actuariels). La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de la capitalisation remonte au 31 mars 2013, et la prochaine évaluation obligatoire aura lieu le 31 mars 2016.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Avantages sociaux futurs (suite)

Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlent des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels nets cumulés sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Dans le cas des salariés actifs couverts par le régime de retraite, la durée résiduelle moyenne d'activité est de 8,5 ans.

Le coût des services passés qui découle des modifications des régimes est constaté immédiatement dans l'exercice où la modification a été apportée.

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations reportées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées. Les cotisations au régime interentreprises à prestations déterminées sont passées en charge lorsqu'elles sont dues.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les autres instruments financiers sont ultérieurement inscrits au coût ou au coût amorti, à moins que la direction n'ait décidé de les comptabiliser à la juste valeur. L'hôpital n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

La dette à long terme est comptabilisée au coût.

g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'un examen périodique et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils figurent dans les états financiers de la période où ils sont apparents.

h) État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation est exclu du présent document, car nous n'avons comptabilisé aucun gain ou perte non réalisé important en date du 31 mars 2014.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

2. Endettement bancaire

L'endettement bancaire est constitué des éléments suivants :

	2014	2013
Découvert bancaire	– \$	7 542 040 \$

L'Hôpital dispose d'une facilité de crédit non renouvelable de 12 000 000 \$ auprès de ses créanciers, dont un montant de néant \$ avait été utilisé au 31 mars 2014. Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel. L'Hôpital dispose également d'une facilité de crédit à vue renouvelable de 11 000 000 \$ auprès de ses prêteurs, dont aucun montant n'avait été utilisé au 31 mars 2014. Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel.

L'Hôpital avait un solde bancaire de 6 020 535 \$ en date du 31 mars 2014 et un endettement bancaire de 7 542 040 \$ en date du 31 mars 2013.

L'Hôpital possède aussi une marge de crédit renouvelable de 1 800 000 \$ dont la principale fonction consiste à financer l'acquisition par location de matériel important; cette marge n'avait pas été utilisée à la fin de l'exercice.

3. Débiteurs

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	2014	2013
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	2 191 871 \$	1 017 346 \$
Régime d'assurance-santé de l'Ontario	1 281 211	890 753
Autres	2 699 504	4 992 278
	6 172 586	6 900 377
Moins l'allocation pour les débiteurs douteux	110 708	133 335
	6 061 878 \$	6 767 042 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

4. Encaisse soumise à restrictions

L'encaisse soumise à restrictions est constituée des éléments suivants :

	2014	2013
Encaisse liée au fonds de dotation	209 010 \$	209 010 \$
Encaisse liée aux subventions et dons affectés	8 315 565	10 857 690
	8 524 575 \$	11 066 700 \$

L'Hôpital peut utiliser ces fonds pour financer les charges reliées au programme de réaménagement des immobilisations décrit à la note 12. L'Hôpital a prélevé de ces fonds la somme de 13 320 356 \$ en 2014 pour couvrir des dépenses admissibles.

5. Immobilisations

a) Les immobilisations sont constituées des éléments suivants :

	Coût	Amortissement cumulé	2014 Valeur comptable nette	2013 Valeur comptable nette
Terrain	482 402 \$	– \$	482 402 \$	482 402 \$
Améliorations des terrains	552 676	534 677	17 999	26 292
Bâtiments	53 947 828	11 484 209	42 463 619	16 700 838
Équipement de service des bâtiments	40 899 871	1 404 012	39 495 859	840 467
Matériel et mobilier	50 093 037	31 544 328	18 548 709	19 312 299
Frais reportés	3 297 102	2 594 290	702 812	888 745
Immobilisations en cours	31 536 488	–	31 536 488	86 624 746
	180 809 404 \$	47 561 516 \$	133 247 888 \$	124 875 789 \$

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations au 31 mars 2013 se chiffraient respectivement à 182 173 677 \$ et à 57 297 888 \$.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

5. Immobilisations (suite)

b) Réaménagement des immobilisations

En 2003, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a demandé à l'Hôpital de commencer à planifier le regroupement de tous les services de soins actifs à l'emplacement de l'avenue McConnell. L'Hôpital a embauché des architectes et des planificateurs des soins de santé pour aider à la planification de l'agrandissement et de la rénovation de l'emplacement de l'avenue McConnell. Le financement de ce projet se compose de subventions d'investissement de la part du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, d'apports municipaux et d'initiatives de collecte de fonds dans la communauté locale.

Le 12 décembre 2008, l'Hôpital a été autorisé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée à procéder au réaménagement de l'emplacement de l'avenue McConnell. Le coût d'investissement total est estimé à 113 000 000 \$, ce qui comprend un agrandissement de 95 000 pieds carrés, une superficie de 78 000 pieds carrés rénovée et dotée de nouvel équipement. L'achèvement des travaux est prévu pour décembre 2014.

6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	2014	2013
Traitements et salaires	4 986 665 \$	4 273 519 \$
Vacances et heures accumulées	1 808 983	1 842 153
Passif au titre de l'équité salariale	1 006 900	–
Retenues aux fins des projets de construction	8 285 225	7 654 243
Autres charges à payer	7 524 682	4 893 594
	23 612 455 \$	18 663 509 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

7. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre à certains employés une assurance-vie ainsi qu'une assurance pour soins de santé et soins dentaires complémentaires. Une étude actuarielle indépendante des prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi a été entreprise. La dernière évaluation des avantages sociaux futurs a été effectuée le 31 mars 2013.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour estimer l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2014	2013
Taux d'actualisation	3,94 %	3,94 %
Taux de croissance des salaires	2,50 %	2,50 %
Inflation	2,00 %	2,00 %
Augmentation des prestations dentaires	2,50 %	2,50 %
Augmentation des prestations santé	4,00 %	4,00 %

La continuité de l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées se présente comme suit :

	2014	2013
Obligation au titre des prestations constituées, solde au début de l'exercice	4 872 450 \$	4 309 756 \$
Coût des services rendus au cours de la période	258 307	225 103
Employés avec droits acquis de l'ALREO	–	(88 310)
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	191 844	203 029
Prestations versées	(214 818)	(186 647)
Perte actuarielle	–	409 519
Obligation au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice	5 107 783 \$	4 872 450 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

7. Avantages sociaux futurs (suite)

Le rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées se présente comme suit :

	2014	2013
Obligation au titre des prestations constituées	5 107 783 \$	4 872 450 \$
Pertes actuarielles non amorties	143 129	162 214
Passif au titre des prestations constituées	5 250 912	5 034 664
Moins la tranche à court terme du passif au titre des prestations constituées	431 066	431 066
Tranche à long terme du passif au titre des avantages sociaux futurs	4 819 846	4 603 598
Ajouter : Employés avec droits acquis de l'ALREO	88 310	88 310
	4 908 156 \$	4 691 908 \$

8. Dette à long terme

	2014	2013
Prêt à terme à taux fixe portant intérêt au taux de 3,3 % payable en versements mensuels de 4 737 \$ (principal et intérêt), exigible le 11 janvier 2014	51 223 \$	105 397 \$
Prêt à terme à taux fixe portant intérêt au taux de 4,14 % payable en versements mensuels de 34 849 \$ (principal et intérêt), exigible le 4 février 2015	429 233	818 603
	480 456	924 000
Moins la tranche à court terme	428 788	443 544
	51 668 \$	480 456 \$

Les remboursements prévus au titre du principal pour les deux prochains exercices se présentent comme suit :

2015	51 123 \$
------	-----------

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

9. Apports reportés

Les apports de capital reportés afférents aux immobilisations comprennent la fraction inutilisée et non amortie des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports de capital est comptabilisé en produit dans l'état des résultats.

	2014	2013
Solde, au début de l'exercice	119 599 827 \$	91 551 715 \$
Dons et subventions supplémentaires reçus	13 314 038	30 693 226
Intérêt gagné sur les apports inutilisés	162 980	200 000
Moins montants amortis par imputation aux produits de l'exercice	(6 793 104)	(2 845 114)
Solde, à la fin de l'exercice	126 283 741 \$	119 599 827 \$

Le solde des apports de capital reportés comprend ce qui suit :

	2014	2013
Apports de capital non amortis utilisés pour l'acquisition d'actifs	117 968 176 \$	108 742 137 \$
Apports inutilisés	8 315 565	10 857 690
	126 283 741 \$	119 599 827 \$

10. Investissements en immobilisations

a) Les investissements en immobilisations sont comptabilisés de la façon suivante :

	2014	2013
Immobilisations	133 247 888 \$	124 875 789 \$
Sommes financées par :		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(117 968 176)	(108 742 137)
Dette à long terme	(480 456)	(924 000)
Solde à la fin de l'exercice	14 799 256 \$	15 209 652 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

10. Investissements en immobilisations (suite)

b) La variation des soldes des fonds d'immobilisations est comptabilisée de la façon suivante :

	2014	2013
Insuffisance des produits sur les charges :		
Amortissement des apports reportés	6 793 104 \$	2 845 114 \$
Amortissement des immobilisations	(9 344 791)	(5 620 237)
Gain sur cession d'immobilisations	39 630	-
	<u>(2 512 057)\$</u>	<u>(2 775 123)\$</u>
	2014	2013
Variation nette des investissements en immobilisations :		
Achat d'immobilisations	17 799 050 \$	30 621 180 \$
Sommes financées par apports reportés	(16 019 144)	(30 336 733)
Remboursement de la dette à long terme	443 544	424 330
Produit de la cession d'immobilisations	(121 789)	-
	<u>2 101 661 \$</u>	<u>708 777 \$</u>

11. Restrictions sur les soldes des fonds

L'actif net du fonds de dotation fait l'objet de restrictions d'origine externe selon lesquelles l'Hôpital doit conserver l'intégralité du capital. L'Hôpital a utilisé un revenu de placement sur l'actif de 2 269 \$ pour couvrir des dépenses qu'il avait engagées.

12. Engagements et éventualités

a) La nature des activités de l'Hôpital fait en sorte qu'il y a généralement des réclamations judiciaires en cours ou possibles à tout moment. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2014, la direction estime que l'Hôpital a une défense valable et une couverture d'assurance adéquate. Advenant qu'une réclamation serait accueillie, la direction ne croit pas que de telles réclamations auraient une incidence importante sur la situation financière de l'Hôpital.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

12. Engagements et éventualités (suite)

- b) Le 1^{er} juillet 1987, un groupe d'organismes de santé (les « souscripteurs ») a créé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré à titre d'assurance mutualité en vertu de la *Loi sur les assurances* de l'Ontario, laquelle autorise des personnes à échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'une couverture d'assurance-responsabilité aux organismes de santé de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve et Labrador. Les souscripteurs versent une prime annuelle qui est fixée par calcul actuariel. Ces primes font l'objet d'une évaluation dans le cas de pertes supérieures à la prime que le groupe de souscripteurs pourrait connaître, le cas échéant, pour les années où ils sont souscripteurs. Aucune évaluation de la sorte n'avait été effectuée en date du 31 mars 2014.

Depuis sa création en 1987, le HIROC a accumulé un excédent non affecté représentant le total des primes versées par tous les souscripteurs, plus le revenu de placement, moins l'obligation au titre des réserves pour réclamations, les charges et les frais de fonctionnement. Chaque souscripteur dont les primes versées plus le revenu de placement excèdent leur obligation envers l'attribution des réserves pour réclamations, les charges et les frais de fonctionnement, pourrait être fondé à recevoir la répartition de leur part de l'excédent non affecté au moment où une telle répartition sera annoncée par le conseil d'administration du HIROC. Aucune distribution de la sorte n'avait été annoncée par le HIROC en date du 31 mars 2014.

- c) L'Hôpital est responsable du maintien de l'équité salariale à l'égard de plusieurs groupes syndiqués. Il n'est pas présentement possible d'estimer le montant de cet élément de passif.
- d) L'Hôpital loue des installations aux fins de divers programmes communautaires. Les paiements de location minimaux annuels en vertu des contrats de location-exploitation actuels pour les exercices se terminant le 31 mars se présentent comme suit:

2015

257 572 \$

- e) L'Hôpital a conclu divers contrats et ententes pour le plan de réaménagement des immobilisations. En date du 31 mars 2014, l'ensemble des contrats en cours d'exécution se chiffrait à environ 13 000 000 \$. À ce jour près de 100 018 280 \$ (86 624 745 \$ en 2013) ont été versés pour le travail accompli et les biens reçus et cette somme est comprise dans les immobilisations (construction en cours) en cours dans les états financiers de l'Hôpital.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

12. Engagements et éventualités (suite)

f) Fonds de roulement

L'Hôpital s'est vu accorder une aide ponctuelle pouvant atteindre 25 420 500 \$, qui lui sera versée par tranche annuelle de 8 473 500 \$, à commencer en 2012 cette aide a pour but de remédier au déficit du fonds du roulement de l'Hôpital. Pour pouvoir conserver les fonds, l'Hôpital doit prévoir un équilibre budgétaire, et elle doit aussi chercher à ramener le déficit à zéro d'ici au 31 mars 2023.

13. Charges de retraite

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 4 428 488 \$ (4 172 261 \$ en 2013) et il figure à l'état des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. Le rapport annuel de 2013 indique que le régime est pleinement capitalisé à 114 %.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

14. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation

	2014	2013
Diminution (augmentation) de l'actif à court terme :		
Débiteurs	705 164 \$	(3 884 250)\$
Stocks	158 807	(545 297)
Frais payés d'avance	(622 251)	66 251
Augmentation (diminution) du passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	5 242 162	(425 602)
Produits reportés	(338 832)	126 362
Variation nette hors caisse du fonds de roulement	5 145 050 \$	(4 662 536)\$

15. Entités apparentées

a) Fondation de l'Hôpital communautaire de Cornwall

L'Hôpital a un intérêt financier dans la Fondation de l'Hôpital communautaire de Cornwall (la « Fondation »), mais n'exerce aucun contrôle sur celle-ci.

La Fondation est constituée en personne morale en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son mandat consiste à amasser des fonds pour financer les programmes de l'Hôpital, l'achat d'équipement médical et l'agrandissement et la rénovation de l'édifice, afin d'améliorer la qualité des soins de santé prodigués à la communauté.

Les actifs nets et le résultat des activités de la Fondation ne sont pas inclus dans les états de l'Hôpital.

Les opérations entre personnes morales apparentées qui ne sont pas présentées séparément dans les états financiers comprennent la somme de 2 735 179 \$ (9 000 000 \$ en 2013) que la Fondation a versée à l'Hôpital. Cette somme est comptabilisée comme apport reporté et servira à l'achat prévu d'équipement pour l'Hôpital.

b) Auxiliaires de l'Hôpital communautaire de Cornwall

Les actifs nets et le résultat des activités des Auxiliaires ne sont pas inclus dans les états financiers de l'Hôpital.

L'Hôpital a un intérêt financier dans les Auxiliaires de l'Hôpital communautaire de Cornwall du fait qu'il maintient des ressources que les Auxiliaires utilisent pour produire des revenus.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

15. Entités apparentées (suite)

c) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital a un intérêt financier dans l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »), mais n'exerce aucun contrôle sur celle-ci. Les actifs nets et le résultat des activités de l'ALREO ne sont pas inclus dans les états financiers de l'Hôpital. Des services au montant de 5 235 438 \$ (4 670 602 \$ en 2013) ont été achetés auprès de l'ALREO et sont inclus dans les autres fournitures et charges de l'état des résultats. Les dépenses engagées par l'Hôpital en salaires et en fournitures, dont le montant s'élève à 1 339 389 \$ (1 633 270 \$ en 2013), découlant des essais en laboratoire sont entièrement recouvrables auprès de l'ALREO; une partie de ce montant à hauteur de 105 652 \$ (519 568 \$ en 2013) est incluse dans les débiteurs au 1^{er} mars 2014.

16. Risques financiers et concentration du risque de crédit

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Hôpital est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs et à la trésorerie.

L'Hôpital évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. L'exposition maximale au risque de crédit de l'Hôpital au 31 mars 2014 s'élève à la valeur comptable de ces actifs.

La valeur comptable des débiteurs est comptabilisée dans la provision pour créances douteuses. Les pertes de valeur connexes, s'il y a lieu, sont constatées dans l'état des résultats. Les recouvrements subséquents aux pertes de valeur de débiteurs sont crédités dans l'état des résultats. Le solde de la provision pour créances douteuses s'élève à 110 709 \$ au 31 mars 2014 (133 336 \$ en 2013).

Au 31 mars 2014, une somme de 210 257 \$ (104 578 \$ en 2013) des débiteurs de clients est en souffrance sans pour autant être considérée douteuse.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2013.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'hôpital ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'hôpital gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. Il prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

16. Risques financiers et concentration du risque de crédit (suite)

b) Risque de liquidité (suite)

Les créiteurs et charges à payer sont généralement remboursables dans les 60 jours suivant la date de réception de la facture.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2013.

c) Risque de marché

Le risque de marché se définit comme étant le risque que des variations des prix du marché, notamment les taux de change et les taux d'intérêt, puissent affecter les revenus de l'Hôpital ou la juste valeur de ses instruments financiers. La gestion du risque de marché a pour but de contrôler l'exposition à ce risque afin qu'elle se situe à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant le rendement du capital investi.

Risque de taux d'intérêt

Le risque d'intérêt désigne le risque lié à la fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent l'Hôpital à un risque de taux d'intérêt de flux de trésorerie. L'Hôpital s'expose à ce risque au titre de ses obligations non garanties à payer qui sont porteuses d'intérêt.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2013.

17. Programme d'éducation en matière de diabète

Le produit Soins aux patients – Ministère de la Santé et des Soins de longue durée comprend un montant de 372 837 \$ (372 837 \$ en 2013) consacré au financement du programme d'éducation en matière de diabète, qui était auparavant comptabilisé dans le produit Autres programmes – Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les dépenses engagées pour ce programme ont totalisé 392 765 \$ (372 837 \$ en 2013), y compris des montants de 373 423 \$ (342 337 \$) en salaires et de 19 342 \$ (30 500 \$ en 2013) en fournitures et articles divers. Le déficit de programme de 19 928 \$ (néant \$ en 2013) a été comblé à même le financement de base de l'Hôpital.